

Le département de la danse et des variétés présente environ 100 spectacles différents par an, dont du ballet, de la musique et de la comédie. Le CNA est le seul centre au Canada où chaque troupe canadienne de danseurs d'importance est présentée régulièrement. Le département a donné aux artistes de tout le pays l'occasion de se faire valoir. Chaque année en juillet, se tient un festival de spectacles essentiellement musicaux axé sur les opéras réalisés par le Centre même. Au total, environ 1,000 spectacles sont présentés chaque année au Centre et la fréquentation annuelle s'établit à près de 800,000 personnes.

Aide provinciale dans le domaine des arts

7.9.3

Toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard accordent une aide financière quelconque aux artistes (écrivains, poètes, peintres, sculpteurs), aux organisations culturelles ou aux groupements communautaires.

Terre-Neuve. La Division des affaires culturelles du ministère du Tourisme contribue à l'entretien des centres culturels dans la province et accorde des subventions et des bourses à des personnes ou à des groupes qui sont originaires de la province ou qui y effectuent des tournées de spectacles. Les subventions et les bourses permettent à des troupes de théâtre locales de produire et de présenter des spectacles dans divers centres de la province. En 1976, le gouvernement provincial a accordé \$60,000 (y compris les sommes pour les activités culturelles à l'occasion des Jeux olympiques) pour ces subventions et \$270,000 pour permettre à des compagnies et à des troupes de réputation locale, nationale et internationale de donner des spectacles dans des centres de la province qui ne seraient pas normalement en mesure de les engager. Ces fonds permettent également à des centres comme le Marine Museum à Saint-Jean d'acheter des pièces d'exposition.

Nouvelle-Écosse. En 1973, le ministère des loisirs de la Nouvelle-Écosse est devenu, par voie législative, responsable du développement culturel, ce qui englobe une vaste gamme d'activités dont la musique, le théâtre, l'artisanat, le multiculturalisme, les festivals, les conseils des arts, la danse, les arts plastiques, la création littéraire, le cinéma et la photographie, la Banque d'œuvres d'art de la Nouvelle-Écosse et la nouvelle Galerie d'art de la Nouvelle-Écosse. Le ministère aide financièrement huit fédérations culturelles qui jouent le rôle d'organismes de services à l'appui des arts et des programmes culturels dans toute la province.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1975, l'aide accordée aux principaux établissements culturels comprenait une subvention de \$25,000 à la Fondation du Théâtre Neptune, de \$25,000 à l'Orchestre symphonique de l'Atlantique et de \$120,000 à la Galerie d'art de la Nouvelle-Écosse. L'année suivante, la section de la culture du ministère disposait d'un budget de \$729,000, et le budget pour l'année terminée en mars 1977 devait se chiffrer à \$844,000.

En outre, un certain nombre de subventions moins importantes ont été octroyées à des groupements communautaires qui ont organisé des programmes dans le domaine des arts littéraires, plastiques et d'interprétation. Le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse a versé des subventions d'une valeur de \$129,000 pour des manifestations culturelles et des festivals afin de promouvoir ces activités à l'échelle locale.

La section des beaux-arts et de l'artisanat du programme d'éducation des adultes du ministère de l'Éducation, disposant d'un budget de \$186,597, a dispensé des cours de formation spécialisée, et a octroyé des petites subventions à divers organismes culturels. La section des musées de la Nouvelle-Écosse relevant du programme de services culturels du ministère avait un budget de \$1,482,575, et elle a accordé des subventions à des musées locaux et à des sociétés historiques. Les autres dépenses importantes se répartissaient ainsi: \$2,137,942 pour la bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse qui comprend des bibliothèques permanentes et mobiles; \$215,000 pour les Archives provinciales, contribution au titre de la conservation de l'héritage culturel de la province.

Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick vient en aide au Centre de